



Déclaration liminaire du projet de mouvement général de mutation C Filière Fiscale au 1^{er} septembre 2012

Durant son quinquennat, l'essentiel de l'action de Nicolas Sarkozy a consisté à favoriser les actionnaires et les plus riches.

Ses choix ont contribué à faire payer la crise aux salariés qui n'en étaient pas responsables.

Il a choisi de ne pas répondre aux grandes mobilisations nationales de 2009 et 2010, préférant satisfaire les revendications patronales.

Il a érigé le pouvoir personnel en méthode de gouvernement.

Le président de la République est à l'origine d'un nouveau traité européen qui généralise l'austérité. C'est une nouvelle arme pour amplifier les attaques contre le code du travail, les droits et budgets sociaux, les droits des privés d'emploi, les retraites, les services publics...

Le candidat du « travailler plus pour gagner plus » est devenu le Président du chômage de masse.

Entre 2007 et 2012, le nombre de chômeurs inscrits en liste A est passé de 2 000 000 à 2 867 900. Au total, le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories A B et C s'établit à 4 278 600 fin février 2012.

Sous la présidence Sarkozy, plus de 150 000 emplois auront été rayés de la carte dans la Fonction publique d'État.

A la DGFIP ce sont 25000 emplois qui ont été supprimés ces 10 dernières années dont près de 15000 emplois ces 5 dernières années (3000 pour l'année 2012).

La défiscalisation des heures supplémentaires a été une machine coûteuse à détruire des emplois : les heures supplémentaires subventionnées représentent l'équivalent de 400 000 emplois, coûtent plus de 4 milliards d'euros par an et fragilisent les systèmes de protection sociale.

Les chômeurs, victimes de cette politique, sont culpabilisés, montrés du doigt comme des fraudeurs, des assistés et des parasites de la société.

La pauvreté a augmenté, le nombre de personnes vivant sous le seuil de pauvreté est supérieur à 8,2 millions et le nombre de bénéficiaires des minima sociaux a explosé.

Depuis 2007, le gouvernement n'a donné aucun coup de pouce au Smic montrant l'exemple au patronat pour pratiquer « la modération salariale ».

Montreuil, le 27 avril 2012

**Syndicat national
CGT Finances Publiques**

● Case 450 ou 451

263 rue de Paris 93514 Montreuil Cedex

● dgfip@cgt.fr

● www.financespubliques.cgt.fr

● Tél. : 01.48.18.80.16

Dans le même temps, les dépenses incompressibles ont beaucoup augmenté (logement, énergie, nourriture, santé, éducation...).

Conséquence : le pouvoir d'achat des salariés régressent....

Aucun rattrapage des pensions n'a été fait sous son quinquennat,, pire l'indexation des pensions sur les prix a conduit à une perte de plus de 1 % par an du pouvoir d'achat des retraités.

Au niveau salarial, jamais les agents de la Fonction publique n'ont subi une telle perte de pouvoir d'achat. De juin 2007 à janvier 2012, elle a déjà dépassé les 6 %. La valeur du point d'indice est toujours gelée.

Dans le même temps, sur les 5 dernières années, la rémunération des patrons du CAC 40 a augmenté de 34% alors que les salaires n'ont augmenté que de 13 %. Dans ces mêmes groupes, sur 86 milliards de bénéfices en 2011, 37 milliards sont allés aux actionnaires. En pleine crise qui touche de plein fouet les citoyens français et européens, les dividendes distribués aux actionnaires ont continué à augmenter.

La trop fameuse Révision générale des politiques publiques (RGPP), avec son cortège de fusions de services, d'attaques contre le statut général répond à une double orientation parfaitement cohérente : réduire drastiquement l'intervention publique pour tout ce qui concerne l'intérêt général et façonner la Fonction publique aux exigences des lois du marché.

Tout le contraire de ce dont a besoin la population et de ce pour quoi la CGT milite.

Les baisses d'impôts, décidées depuis 2000, et systématiques depuis l'élection de 2007 ont grandement fragilisé les comptes publics : exonération des heures supplémentaires, bouclier fiscal, suppression de la taxe professionnelle, réforme de l'ISF, ...l'ensemble de ces mesures a alourdi la dette publique de 400 milliards d'euros en dix ans, soit 20 points du PIB.

Le président avait d'abord annoncé qu'il ne toucherait pas à l'âge légal de départ en retraite. Sous l'argument fallacieux d'équité, dès 2007, il s'est attaqué aux régimes spéciaux (salariés de l'énergie, de la SNCF, de la RATP, etc.). Dès la fin 2009, des dispositions remettant en cause les droits familiaux des femmes salariées du privé sont votées.

Après un simulacre de concertation, le président lance les hostilités au printemps 2010 reprenant les revendications du Medef : report des âges (62 et 67 ans) et poursuite de l'allongement de la durée de cotisations.

Après une bataille historique et des manifestations atteignant 3 millions de personnes, le Gouvernement passe en force et fait voter sa loi, touchant tous les salariés. Dernier acte, en novembre 2011, le Premier Ministre annonce l'accélération de la mise en œuvre de la réforme des retraites.

Sous l'effet combiné de la crise et de la politique gouvernementale d'exonérations de cotisations sociales des entreprises les comptes de la Sécurité sociale se sont nettement détériorés. Ce « déficit » a été exploité pour transférer encore plus les dépenses sur les assurés sociaux : franchises médicales, déremboursement de soins, augmentation du forfait hospitalier,... Il a aussi servi d'alibi pour asphyxier et restructurer l'hôpital public conduisant aux fermetures de nombreux services de proximité.

Dimanche 22 avril 2012, les électeurs se sont massivement exprimés.

Face à la mainmise des marchés financiers sur l'ensemble de l'économie et sur les choix de société, il faut combattre la spéculation, mettre en place des dispositifs pour financer des activités créatrices d'emploi, investir dans une véritable politique industrielle et développer les services publics prenant en compte l'impératif de développement humain durable.

Pour la CGT, après des décennies de creusement des inégalités, la répartition des richesses doit désormais privilégier les revenus des salariés, des retraités, les minima sociaux et la protection sociale.

En aucun cas le projet de l'extrême droite ne peut ouvrir la moindre perspective.

La CGT renouvelle son opposition aux idées véhiculées par le Front National et banalisées par l'UMP, qui cherchent à exploiter les peurs et les désarrois sociaux pour s'enfermer dans une société en repli identitaire, liberticide, discriminatoire et raciste.

Le changement de politique pour conquérir la justice sociale devient incontournable.

Concernant la CAP :

C'est encore une fois, dans un contexte de l'emploi particulièrement difficile, que paraît le projet de mouvement général de mutations C FF au 01/09/2012.

La direction générale indique un taux de satisfaction de 35,2 %. Pour la CGT, ce taux, artificiellement « gonflé » par les mutations internes à la région Ile-de-France, est mauvais.

- ▶ 88 directions sur 145 sont déficitaires,
- ▶ 44 directions fermées à toute mutation,
- ▶ 24 directions avec une seule arrivée de l'extérieur,
- ▶ 10 directions avec seulement deux arrivées de l'extérieur,
- ▶ 124 départs d'Ile de France vers la province,
- ▶ 234 mutations de province à province,
- ▶ 297 mutations internes en Ile de France,
- ▶ 188 rapprochements externes en attente (dont 23 sur le département du Nord, 21 sur la Somme, 31 sur le Pas de Calais, 8 sur le Puy de Dôme, 7 sur l'Aube, 12 sur la Seine Maritime, 6 sur le territoire de Belfort, 17 sur les DOM) et seulement 48 rapprochements externes satisfaits au titre de la priorité et 40 en liste normale,
- ▶ seulement 9 agents rejoignent les DOM (0 en Guadeloupe 0 sur la Martinique 0 en Guyane 8 sur la Réunion et 1 sur Mayotte).

Au final, seulement 740 mutations effectuées sur 2100 demandes.

Pour leur part, les représentants des personnels de la CGT Finances Publiques considèrent que ce projet est catastrophique au vu des suppressions d'emplois, de la situation de sous effectifs chroniques et du manque de recrutements.

Comme chaque année, la situation de l'emploi va encore s'aggraver car l'administration n'a pas connaissance de tous les départs en retraite au 31/12.

L'administration persiste à ne pas pourvoir les postes implantés (447,3 postes vacant dont 173,3 en province et 274 en Ile de France) alors que le budget

devrait permettre de payer ces effectifs jusqu'au 31/12/2012 l'administration réalise des économies sur la masse salariale et fait le choix comme à son habitude d'anticiper les suppressions d'emplois à venir.

L'appel de seulement 242 lauréats de la liste principale du concours C 2011 sur la Filière Fiscale ne viendra pas combler le déficit d'emploi de la catégorie C.

A ce propos, nous trouvons scandaleux que la DGFIP ait décidé arbitrairement et sans aucune raison (sinon budgétaire....) de n'appeler, au 1^{er} juin 2012, que 510 agents de la liste principale sur les 570 inscrits (60 agents restant sur la touche 28 pour la filière fiscale et 32 pour la filière gestion publique).

D'ores et déjà, la CGT Finances Publiques exige l'appel de l'ensemble de la liste principale au 1^{er} juin 2012 et l'installation des lauréats de la liste complémentaire dans les plus brefs délais.

Encore une fois, la situation de nombreux collègues en attente de mutation reste difficile. C'est pourquoi, la CGT exige que l'administration anticipe dans le cadre des suites du mouvement général l'appel de la totalité de la liste complémentaire.

La CGT Finances Publiques exige l'arrêt des suppressions d'emplois et le pourvoi des postes à hauteur des besoins des services.

Exemple parmi tant d'autres : le département du Nord. L'administration affiche un solde positif de 10,9 agents.

La réalité est tout autre : en 2010 le nombre de postes implantés sur ce département était de 625 ; en 2011, il n'était plus que de 560, cette année il est de 503. En 2 ans, l'administration a supprimé 122 postes de catégorie C !

Il est fermé à toute arrivée de l'extérieur. Il y a 128 collègues en attente sur le département dont 23 demandes de rapprochement externe formulées.

Nous tenons à alerter l'administration sur les conséquences du passage du taux de rapprochement à 50% (et de commencer chaque mouvement par un apport en RE).

Nous constatons que le nombre de départements ouverts uniquement aux rapprochements (16) est en augmentation par rapport à l'an dernier.

Sur les 32 départements fermés au projet, 22 ont des RE en attente. Dans l'hypothèse où l'administration déciderait de faire un apport sur ces départements se serait un rapprochement externe.

Les suppressions d'emplois qui frappent la catégorie C depuis plus de 10 ans ferment de plus en plus les départements à toute mutation et ce, sur plusieurs années.

Au vu du système mis en place par l'administration, le risque est grand de voir remis en cause la possibilité de muter au titre de la convenance personnelle.

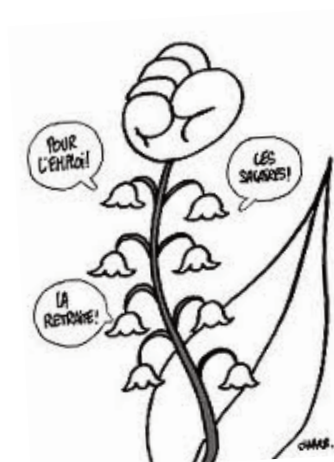
Enfin, nous dénonçons fortement la pratique de l'administration qui consiste à indiquer que certains départements de province sont ouverts alors que des agents extérieurs aux départements ne rentrent pas au projet.

Exemple : le département du 85 est déficitaire de 10,7 agents, la résidence de La Roche/Yon est déficitaire de 3,1 agents et au moins un collègue qui demande cette résidence n'obtient pas satisfaction au projet.

Les conséquences du blocage des mutations pour les agents en attente sur les départements de province sont dramatiques.

Cette année encore, les représentants des personnels de la CGT interviendront durant la CAP, pour tous les agents qui leur ont confié leur demande, non seulement en évoquant leur situation personnelle mais aussi en les resituant dans un contexte où l'emploi est au cœur du problème. Nous exigerons de l'administration l'ouverture d'un maximum de directions afin de donner satisfaction au plus grand nombre d'agents.

1er MAI



**LUTTER
PLUS
pour
GAGNER PLUS**

